

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°21622 - 80ÈME ANNÉE

## Nomination du premier ministre : Les Insoumis menacent Emmanuel Macron d'engager une procédure de destitution



**Dans un texte publié dans le quotidien La Tribune Dimanche, le président de la République est accusé de « coup de force institutionnel » pour son refus « de prendre acte » du résultat des élections législatives de juillet.**

La France insoumise (LFI) menace d'engager une procédure de destitution contre Emmanuel Macron, accusé de « *coup de force institutionnel contre la démocratie* » pour son refus « *de prendre acte* » du résultat des élections législatives de juillet.

« *Nous donnons à cette tribune un rôle concret d'avertissement solennel* », ont écrit les cosignataires, parmi lesquels Jean-Luc Mélenchon, le coordinateur du parti Manuel Bompard ou encore la patronne des députés LFI Mathilde Panot.

Emmanuel Macron « *doit savoir que seront utilisés tous les moyens constitutionnels de le démettre plutôt que nous soumettre à son mauvais coup contre la règle de base de la démocratie : en France, le seul maître est le vote populaire* », ont ils souligné.

Emmanuel Macron va consulter vendredi 23 août les forces politiques, afin de former un gouvernement. Mais près d'un mois et demi après les élections, les Insoumis mettent en garde le président qui « *serait sur le point de nommer un chef de gouvernement sans tenir compte du résultat politique* » de ces législatives, qui ont placé en tête la gauche unie au sein du Nouveau Front populaire (193 députés), mais loin de la majorité absolue (289 députés).

Le président de la République a écarté le 23 juillet l'hypothèse de nommer la représentante du Nouveau Front Populaire, Lucie Castets à Matignon, estimant qu'elle ne parviendrait pas à réunir une base suffisante à l'Assemblée pour gouverner.

Depuis, circulent notamment les noms du président LR des Hauts-de-France Xavier Bertrand, ou encore de l'ancien premier ministre socialiste Bernard Cazeneuve. « *On peut qualifier de coup de force institutionnel contre la démocratie la décision du chef de l'État* », ont déploré les Insoumis.

Ces derniers invoquent donc l'article 68 de la Constitution, permettant au Parlement de destituer le président pour « *manquement à ses devoirs manifestement incompatible avec l'exercice de son mandat* ».

« *Il est évident que le refus de prendre acte d'une élection législative et la décision de passer outre constituent un manquement condamnable aux exigences élémentaires du*

*mandat présidentiel* », ont expliqué les signataires de la tribune.

Une telle procédure doit d'abord convaincre l'Assemblée et le Sénat de se constituer en « *Haute cour* », ce qui passe par une proposition de résolution qui doit être successivement validée par le Bureau de l'Assemblée (le NFP y dispose d'au moins 12 voix sur 22).

Ensuite, elle doit être adoptée en commission des Lois, et dans l'hémicycle à une majorité des deux tiers. Ce parcours est similaire à celui que doit être effectué au Sénat.

Par la suite, une fois la Haute cour constituée. Cette dernière dispose d'un mois pour statuer, à bulletins secrets, sur la destitution, là encore à une majorité des deux tiers. « *Si ce moyen d'action contre le coup de force de Macron devait être utilisé, il faudrait évidemment l'expliquer avec soin devant notre peuple et organiser méthodiquement son utilisation* », ont précisé les Insoumis.

La France Insoumise, avec 72 députés, peut théoriquement déposer seul sa proposition de résolution, mais elle dit vouloir agir sur une « *base aussi collective que possible* ». « *C'est pourquoi nous estimons que c'est aux chefs des partis de notre coalition et aux présidences de nos groupes parlementaires d'en débattre et de prendre respectivement leur décision* », affirment-ils.

Dans cette perspective, la cheffe des écologistes Marine Tondelier, interrogée par La Tribune, a indiqué que « *je n'ose imaginer qu'Emmanuel Macron ne nomme pas Lucie Castets. En tout cas, mon énergie et celle des Écologistes sont prioritairement employées à ce qu'il le fasse* ».

De son côté, le patron du Parti socialiste (PS) Olivier Faure s'est désolidarisé de ses alliés insoumis. « *Cette tribune n'est signée que par les dirigeants de LFI. Elle n'engage que leur mouvement. La réponse à une*

*nomination d'un PM qui ne serait pas conforme à la tradition républicaine, est la censure.* »

Idem pour le maire socialiste de Rouen, Nicolas Mayer-Rossignol, qui a écrit sur X : « *Discutée ? Non. Approuvée ? Non. Engageant le NFP ? Non. Cette tribune - ni fait ni à faire - n'engage que ses auteurs* ».

## **Les négociations sur un cessez-le-feu à Gaza reprendront le 21 août au Caire, en Égypte**

**Les négociations sur un cessez-le-feu dans la bande de Gaza reprendront mercredi au Caire, ont indiqué le 17 août des sources égyptiennes à l'agence de presse chinoise Xinhua.**

Selon les sources qui ont requis l'anonymat, les délégations des trois pays médiateurs, à savoir l'Égypte, le Qatar et les États-Unis, ainsi que la délégation israélienne, participeront aux pourparlers prévus mercredi et jeudi prochains.

Des représentants égyptiens, américains et israéliens sont actuellement toujours dans la capitale qatarienne Doha, qui a accueilli les récentes négociations de cessez-le-feu en début de semaine, pour discuter des "points techniques" de l'accord de cessez-le-feu en préparation des pourparlers du Caire, ont ajouté les sources.

Des responsables des quatre pays ont engagé des discussions intensives à Doha, dans le but de conclure un accord de cessez-le-feu à Gaza, comprenant la libération des otages israéliens et de détenus palestiniens.

Les trois pays médiateurs ont annoncé vendredi dans une déclaration commune qu'une "proposition de rapprochement" avait été présentée au Hamas et à Israël.



## Célébration de la Journée internationale de la jeunesse à Madagascar

**Tsikitsiky Razanamasy : « donner des opportunités aux jeunes pour s'exprimer et devenir autonome »**

Du 7 au 12 août dernier, Madagascar célébra la Journée internationale de la jeunesse ayant pour thème en 2024 «*Des clics au progrès : parcours numériques des jeunes pour un développement durable*». Tsikitsiky Razanamasy, Directrice générale de la Jeunesse auprès du ministère de la Jeunesse et des Sports de Madagascar, apporte un éclairage sur cet événement.

Reconnaître le rôle crucial des jeunes dans la société et promouvoir leur engagement actif dans les processus de développement et de prise de décisions par l'adoption de nouvelles technologies : tel était l'objectif principal de la célébration de la Journée internationale de la jeunesse du 7 au 12 août à Madagascar.

Le 10 août, « *Témoignages* » eut l'occasion de rencontrer Tsikitsiky Razanamasy, la Directrice générale de la Jeunesse auprès du ministère de la Jeunesse et des Sports, au Palais des Sports de Mahamasina à Antananarivo, capitale de Madagascar et plus grande ville de l'océan Indien.

C'est dans cette enceinte qu'eurent lieu, pour la région Analamanga, les différentes activités de cet événement organisé par le ministère de la Jeunesse et des Sports et le système des Nations Unies en collaboration avec de nombreux partenaires.

### Quatre axes de la Stratégie nationale de la Jeunesse

Tsikitsiky Razanamasy souligna que l'objectif principal avait notamment pour but de « *donner des opportunités aux jeunes pour s'exprimer et recevoir des acquis, des connaissances pour devenir autonome* ». Cet événement s'inscrit dans la Stratégie nationale de la Jeunesse du gouvernement de Madagascar. Elle se décline autour de quatre axes.

Le premier axe est le renforcement de la participation citoyenne des jeunes à l'échelle communautaire et à tous les niveaux. Le second s'appuie sur l'éducation intensive des jeunes par le transfert des compétences essentielles pour réussir dans la vie.

Le troisième vise à la mise en œuvre et au suivi-évaluation des plans d'actions élaborés par les jeunes, axés sur des thématiques prioritaires de la Politique Générale de l'État (PGE), et en concertation avec l'État et toutes les parties prenantes. Le quatrième axe concerne l'autonomisation économique des jeunes via pôles entrepreneuriat jeunes.

### L'initiative Youthconnect

Organisée à l'échelle nationale, la célébration de la Journée internationale de la jeunesse à Madagascar permet notamment la présentation de 31 plans d'actions, élaborés par les jeunes issus des districts pilotes dont Antananarivo, Fianarantsoa, Mahajanga, Toamasina, Betroka, Fandriana, Farafangana, Vangaindrano, Manakara et Morondava.

La Directrice générale de la Jeunesse indiqua également que l'événement accueillit la finale nationale du Concours de prise de parole. Les jeunes furent amenés à travailler sur des plaidoyers.

Antananarivo fut également le lieu de la vitrine Youthconnect. L'ONU a en effet choisi « *Des clics au progrès : parcours numériques des jeunes pour un développement durable* » comme thème de la Journée internationale de la jeunesse 2024.

Une délégation de Madagascar participera au Youthconnect Africa Summit. Cet événement aura lieu au Rwanda du 8 au 10 novembre. Madagascar est candidat à l'organisation de l'édition 2025.



## Persone la pa gingn zélékssion, mé néna inn la pèrde, sa lé sir ?

**An toute sorte fasson lo pti Prézidan La franss lé pa pressé. Sa lé sir ! Zélékssion la fine fé dopi plizyèr somenn é li la pankor apèl pèrsone pou ète promyé miniss é pou fé in gouvèrman.**

Donk li di lo gouvèrman i rèss la pou règle bann zafèr kourante. Zafèr kourante. Li téi panss mète in pé toute zafèr ladan é sirtou fé aplike son bann loi konte bann pov mé lo konsèye d'éta i paré la fine inform ali i mète pa toute zafèr dann lo zafèr kourante é sirtou konm i di kan lé flou sé k'néna in lou kékpar é zistoman pétète ladan li téi vé zoué. D'après mwin.

Astèr li di pèrsone la pa gingn zélékssion vi k'pèrsone la pa gingn la mazorité. La dsi toulmoune i pé z'ète dakor avèk li, sof in n'afèr, si bann zéléktèr la done in boush ta guèl sé bien lo Prézidan k'la gagané. Astèr méssyé i fé lo pédagog é li ésplike la pa in promyé miniss i fo trouvé mé in mazorité pou travaye pou « *lo bien bann franssé* » épi pou fé « *bann réform indispanssab* ». Malorozman kan in pé i di » réform »mwin mi antan konte-réform.

A bon ! dopi sètan li lé la é dopi sètan bann franssé la pa arète sèr zot sintir é astèr i fo trouv in mazorité pou travaye pou lo bien bann franssé. Mé pou komanssé i fo mète de koté Mélanchon é son bann épi Mme Lepen épi son bann. Pou garde in blok san bann zékstrème... donk bann néo-makronist.

E Bann zékstrème sé ki ? Sak lo parti Macron la mandyé la voi dézyèm tour pou anpèsh bann zéléktèr zète lo tou an parmi son bann. Zordi zot ékstrèm sé goumante lo smic sé sa lékstrémism, réviz la date dépar pou la rotrète sé sa léstrémism ; arète pouss la Franss dan la guèr sa sé lékstrémism ! Viol lo droi bann kanak wala k'lé bien rézonab, kroiz lo bra pou lèss bann lisraèl tyé bann palèstinien, viol la sourèneté Madagascar dsu bann zil épars wala kékshoz rézonab, kontinyé avèk lo sistèm néokolonyal ala sak i fo fèr. Alé marshé don !

Méssyé lo Prézidan koméla demoune i pran pi po d'shanm pou pla kouvèr, ni makaroni pou la bouji.

A bon antandèr salu !

**Justin**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès  
74ème année  
Directeur de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;  
1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:  
Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques  
Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:  
Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
Tél.: 0262 55 21 21 - Email : [redaction@temoignages.re](mailto:redaction@temoignages.re)  
Site Web: [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re)  
Tél : 02 62 55 21 21  
Publicité: [publicite@temoignages.re](mailto:publicite@temoignages.re)  
CPPAP: 0916Y92433